



## Une autre grande étape dans le développement de votre enfant!

La CAA prend la sécurité des enfants très au sérieux. Nous avons donc noué des partenariats avec des conseils scolaires, des enseignants, des policiers, des consortiums de transport scolaire, des experts en sécurité routière et des groupes communautaires pour offrir le Programme de brigade scolaire CAA dans 800 écoles de l'Ontario. Le Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (OSBIE) appuie par ailleurs ce programme et le réévalue régulièrement sur le plan des risques et responsabilités pour s'assurer de son fonctionnement optimal.

Les Brigadiers CAA tirent avantage des responsabilités qui leur sont confiées. Certains ont déjà reçu des récompenses pour leur dévouement, et parfois même une médaille pour avoir sauvé une vie! Le programme s'adresse aux élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année qui souhaitent s'impliquer bénévolement. Comme votre enfant souhaite devenir brigadier, nous sommes persuadés qu'il saura y apporter une contribution positive.

Nous attendons des Brigadiers CAA qu'ils prennent leurs responsabilités au sérieux. Chaque brigadier donne environ 15 minutes de son temps par quart de travail et apprend, au cours de sa formation, qu'il ne doit jamais aller dans la rue lorsqu'il est en service. Les Brigadiers CAA sont choisis par des responsables de l'école pour leur fiabilité, leur attitude, leurs connaissances et leur désir d'aider les autres. En tant qu'ambassadeur de la sécurité routière à son école, le Brigadier CAA s'engage à :

- être un modèle de sécurité, à la fois comme piéton et comme passager à bord d'un autobus;
- assurer la sécurité des élèves à leur arrivée à l'école et à leur départ, que ce soit à bord des autobus ou aux passages pour écoliers;
- faire preuve de leadership et de civisme;
- porter la veste de sécurité de la brigade CAA afin d'être clairement identifiable, pour sa propre sécurité et pour celle des autres.

Grâce à votre soutien, nous savons que votre enfant sortira grandi de son expérience et qu'il apprendra la valeur de l'engagement bénévole et l'importance de redonner à sa collectivité. Nous sommes ravis que votre enfant veuille faire partie de cette aventure mémorable, et avons bien hâte de l'aider à prendre plaisir à développer ses compétences.

Veillez remplir et retourner le formulaire d'autorisation parentale fourni par l'école de votre enfant afin qu'il puisse participer au Programme de brigade scolaire CAA.

Visitez le [caassp.com](http://caassp.com) pour obtenir plus de détails sur le programme.